

RCS : LAVAL Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00249 Numéro SIREN : 380 069 682 Nom ou dénomination : DARAF

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2018 sous le numéro de dépôt 5243

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

CS 415 (12 allée de la Chartre)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - www.infogreffe.fr
audience@greffe-tc-laval.fr / rsc@greffe-tc-laval.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET VILAINE
6 avenue Jacques Cartier
B.P. 30123
44817 ST HERBLAIN CEDEX

V/REF :
N/REF : 90 B 249 / 2018-B-5243

Le greffier du tribunal de commerce de Laval certifie qu'il a reçu le 26/11/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2018.

Concernant la société

DARAF
Société à responsabilité limitée à associé unique
avenue Georges-Pompidou -
Zone de la Fougetterie
53200 Château-Gontier

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-5243 le 26/11/2018
R.C.S. LAVAL 380 069 682 (90 B 249)

Fait à LAVAL le 26/11/2018,
Le Greffier





Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés

Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

DARAF

Avenue Georges Pompidou
Zone de la Fougetterie
53 200 CHATEAU GONTIER

E.U.R.L. au capital de 50 000 €
R.C.S. LAVAL 380 069 682

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Juillet 2017 au 30 Juin 2018

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

■ cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain

B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	571 987	304 701	267 286	268 857
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	7 336	7 336		
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	7 336	7 336		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	562 554	297 364	265 190	266 761
CONSTRUCTIONS	179 266	28 975	150 291	160 674
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	297 115	193 167	103 947	94 196
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	86 172	75 221	10 951	11 891
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 095		2 095	2 095
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 089		1 089	1 089
PRETS	1 006		1 006	1 006
ACTIF CIRCULANT	758 084		758 084	675 019
STOCKS ET EN-COURS	287 277		287 277	306 502
MARCHANDISES	287 277		287 277	306 502
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	51 508		51 508	94 736
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	7 711		7 711	6 931
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	43 797		43 797	87 805
CREANCES DIVERSES (3)	31 629		31 629	30 576
DISPONIBILITES	380 402		380 402	233 601
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	7 266		7 266	9 602
TOTAL GENERAL	1 330 072	304 701	1 025 371	943 876
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an			8 100	9 100


BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	398 146	330 328
CAPITAL	50 000	50 000
RESERVES	280 328	212 001
RESERVE LEGALE	5 000	5 000
AUTRES RESERVES	275 328	207 001
RESULTAT DE L'EXERCICE	67 818	68 326
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	398 146	330 328
DETTES (1)	627 224	613 548
DETTES FINANCIERES (2)	203 634	213 046
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	203 634	213 046
DETTES D'EXPLOITATION	404 082	385 726
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	267 608	255 190
DETTES FISCALES ET SOCIALES	133 996	129 404
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	2 478	1 132
DETTES DIVERSES	19 507	14 775
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		5 973
AUTRES DETTES DIVERSES	19 507	8 801
TOTAL GENERAL	1 025 371	943 876
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	168 371 458 852	178 089 435 458
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 839 456	1 691 034
VENTES DE MARCHANDISES	1 778 005	1 636 318
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	57 284	50 227
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	1 835 290	1 686 545
REPRISES SUR PROVISIONS	163	
TRANSFERTS DE CHARGES	3 703	4 160
AUTRES PRODUITS	299	328
CHARGES D'EXPLOITATION	1 733 452	1 579 726
ACHATS DE MARCHANDISES	993 476	982 664
VARIATION DES STOCKS	19 224	(55 581)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	272 672	249 898
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	26 431	17 061
SALAIRES ET TRAITEMENTS	296 518	291 308
CHARGES SOCIALES	87 848	85 297
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	35 395	8 712
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		100
AUTRES CHARGES	1 884	264
RESULTAT D'EXPLOITATION	106 004	111 307
PRODUITS FINANCIERS	5	
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	5	
CHARGES FINANCIERES	1 896	424
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 896	424
RESULTAT FINANCIER	(1 890)	(424)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	104 113	110 883
PARTICIPATION DES SALAIRES	18 220	19 405
IMPOTS SUR LES BENEFICES	18 075	23 152
BENEFICE NET COMPTABLE	67 818	68 326
Total des produits	1 839 462	1 691 034
Total des charges	1 771 644	1 622 707
BENEFICE NET COMPTABLE	67 818	68 326
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 4 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements divers :	10 ans	- Matériel de bureau :	4 à 6 ans
- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.



Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 500 parts sociales de 100 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	7 337			7 337
Immobilisations corporelles	528 730	33 825		562 555
Immobilisations financières - titres	1 090			1 090
Immobilisations financières - créances	1 006			1 006
	538 163	33 825		571 988

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	7 337			7 337
Immobilisations corporelles	261 968	35 396		297 364
	269 305	35 396 (*)		304 701

(*) Dont dotation :		
. linéaire	33 954	
. dégressive	1 442	
. exceptionnelle		



Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	164		164	
	164	(*)	164 (*)	
(*) Dont :			164	
. exploitation				
. financier				
. exceptionnel				

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 006		1 006
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	51 509	43 409	8 100
Créances diverses	31 629	31 629	
Charges constatées d'avance	7 267	7 267	
	91 411	82 305	9 106

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	75	75		
Emprunts bancaires (1)	203 560	35 189	143 893	24 478
Emprunts & dettes financières divers (2)				
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	404 083	404 083		
Dettes diverses	19 507	19 507		
Produits constatés d'avance				
	627 225	458 854	143 893	24 478

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	75
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	25 470
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	34 881
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	-



Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'activité de réparation automobile et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	1
- Agents de maîtrise	-
- Employés	11
	12

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 13 788 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2018 au taux de 6 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 16 223 €.

Résultat exceptionnel

Néant**Participation des salariés**

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de l'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990).



Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28%, cette charge d'impôt étant diminuée d'une réduction d'impôts mécénat.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	23 184
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-5 109
	<u>18 075</u>

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles****Néant****Engagements de retraite**

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de la réparation automobile, du cycle et motocycle et des activités annexes.

La société verse des cotisations à un organisme lié à la profession (IRP Auto) qui prend en charge les indemnités de fin de carrière.

Entreprises liées

S.A.S. AZE DIS
53200 Château-Gontier
RCS LAVAL 396 577 772

Participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Prêts	-
Emprunts et dettes financières divers	-
Produits de participation	-
Autres produits financiers	-
Charges financières	-
Autres achats et charges externes (locations immobilières)	71 109
Autres achats et charges externes (personnel prêté à l'entreprise)	11 663

Filiales et participations détenues**Néant**


DARAF
Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros
Siège social : Avenue Georges Pompidou
Zone de la Fougetterie - 53200 CHATEAU GONTIER
380 069 682 RCS LAVAL

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 23 NOVEMBRE 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 67 818,25 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 67 818,25 euros

Auquel s'ajoute une somme prélevée sur le compte « Autres réserves » 232 181,75 euros

Les sommes distribuables s'élèvent ainsi à 300 000,00 euros

A titre de dividende global à l'associée unique 300 000,00 euros
Soit 600 euros par part

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance
Monsieur Daniel RAFFIN

